

Gérer son abonnement

Découvrez qui gère l'eau potable dans votre commune et comment fonctionne le service.

Gérer son abonnement à l'eau potable

Que vous soyez nouvel arrivant, en instance de déménagement ou que vous souhaitiez simplement mettre à jour vos informations, plusieurs démarches peuvent être réalisées auprès du service eau potable de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA). Retrouvez ci-dessous les principales situations et les modalités associées.

1. Demande de branchement ou de pose de compteur

Si vous emménagez dans un logement non encore raccordé au réseau d'eau potable, vous devez faire une demande de branchement. Cette démarche est également nécessaire pour toute création d'un nouveau point de comptage.

Pour cela, il convient de remplir le formulaire en ligne intitulé « **Demande de branchement / compteur eau potable** », puis de retourner l'ensemble du dossier à l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Direction Eau Potable

Les Genêts – 449 route des Crêtes – BP 43

06901 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex Ou par courriel eau.potable@agglo-casa.fr

Après réception de votre dossier, une visite technique sera programmée afin d'évaluer la faisabilité du branchement. À l'issue de cette visite, une notetechnique accompagnée d'un devis estimatif vous sera transmise sous un délai de 7 jour ouvrés (ou 48h si un rendez-vous a déjà été pris).

Une fois le devis validé, la pose du compteur pourra être planifiée. Le délai moyen de réalisation est estimé à 21 jours après validation. Ce nouveau branchement donnera lieu à la création d'un contrat d'abonnement propre à chaque compteur posé.

2. Demande d'abonnement à l'eau potable

Lors d'un emménagement dans un logement déjà raccordé, vous devez souscrire un abonnement à l'eau potable. Cette démarche est également nécessaire en cas de changement de titulaire suite à un déménagement ou à un décès.

Pour cela, il vous suffit de compléter le formulaire en ligne intitulé « **Demande d'abonnement eau potable** » puis de retourner l'ensemble du dossier à l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Direction Eau Potable

Les Genêts – 449 route des Crêtes – BP 43

06901 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex Ou par courriel eau.potable@agglo-casa.fr

Un rendez-vous sera fixé sur site pour permettre la mise en service et le relevé du compteur en

présence du demandeur. Si le compteur est déjà existant, l'intervention peut avoir lieu sous 24h ouvrées. Dans le cas contraire, le traitement du dossier se fera sous 48h.

3. Demande de changement d'adresse de facturation d'un abonnement eau potable

Si vous changez de domicile ou si l'abonné principal décède, il est important de mettre à jour l'adresse de facturation de votre contrat.

Vous pouvez faire cette demande en ligne grâce au formulaire dédié « Changement d'adresse de facturation » puis de retourner l'ensemble du dossier à l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Direction Eau Potable

Les Genêts – 449 route des Crêtes – BP 43

06901 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex Ou par courriel eau.potable@agglo-casa.fr

4. Demande de la mise à jour de vos coordonnées

En cas de changement de nom, d'adresse mail ou de numéro de téléphone, vous pouvez mettre à jour vos coordonnées à tout moment.

Pour ce faire, il suffit de compléter le formulaire en ligne « **Mise à jour de vos coordonnées** » puis de retourner l'ensemble du dossier à l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Direction Eau Potable

Les Genêts – 449 route des Crêtes – BP 43

06901 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex Ou par courriel eau.potable@agglo-casa.fr

5. Demande de changement de nomination ou de résiliation d'un abonnement eau potable

Si vous quittez votre logement, ou si un changement de titulaire doit être enregistré (succession, séparation, décès...), il est nécessaire de demander la **résiliation ou la mise à jour du nom de l'abonné**.

Cette opération s'effectue via le formulaire en ligne « **Changement de nomination ou résiliation d'un abonnement eau potable** » puis de retourner l'ensemble du dossier à l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Direction Eau Potable

Les Genêts – 449 route des Crêtes – BP 43

06901 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex Ou par courriel eau.potable@agglo-casa.fr

Un rendez-vous sera programmé sur site pour procéder au **relevé du compteur**, en présence du demandeur.



Le saviez-vous ?

Un **service d'astreinte est joignable 7 jours sur 7** en cas d'urgence liée à votre alimentation en eau potable au 04 83 59 80 40.